





vente des journaux par voie administrative, M. de Fourtour, sans souci aucun de la légalité, escamota cette disposition en interprétant à sa façon la loi sur le colportage et en empêchant les vendeurs de journaux républicains. En même temps, il fit poursuivre un grand nombre de ses journaux, pendant que l'impunité était acquise aux feuilles bonapartistes, légitimistes et cléricales, qui poursuivaient un coup d'Etat et un renversement de la constitution. Ce ne fut pas tout. Le ministre de l'intérieur eut l'ingénieuse idée de faire diffamer, dans le *Bulletin officiel des communes*, les 365 députés de la gauche et de s'assurer l'impunité contre les poursuites des parties lésées en récusant la compétence des tribunaux. Jamais, depuis 1852, d'odieuse mémoire, la France n'avait vu pareille compression; jamais les agents de l'administration n'avaient montré un tel zèle pour frapper de mesures vexatoires les populations.

À la rentrée des Chambres, le 16 juin 1877, le maréchal de Mac-Mahon, ayant adressé au Sénat un message pour demander la dissolution de la Chambre des députés, M. de Fourtour fut chargé d'exposer devant cette dernière les motifs qui avaient poussé le maréchal à demander une pareille mesure. Dans son discours, il n'apporta aucun argument sérieux et se borna à des lieux communs sur le péril social, purement imaginaires. Les principaux orateurs de la gauche rétorquèrent de la façon la plus victorieuse le ministre de l'intérieur, et un ordre du jour de blâme contre la politique du cabinet fut voté par 363 députés le 19 juin 1877. Le gouvernement n'en obtint pas moins une faible majorité du reste, un vote du Sénat qui accordait au maréchal de Mac-Mahon le droit de dissoudre la Chambre des députés (22 juin).

**\* FOUSSERET (L.)**, bourg de France (Haute-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et 24 kilom. S.-O. de Muret, sur la rive gauche de la Louge; pop. aggl., 1,109 hab. — pop. tot., 2,122 hab.

**\* FOUSSIER (Édouard)**, auteur dramatique. — Ses derniers ouvrages sont : la *Baronne*, drame en quatre actes et en prose (1871), en 10, en collaboration avec M. Charles Edmond, et *L'Éclaircie*, opéra en quatre actes, musique d'Ed. Membre (1874, in-12), avec Got.

**\* FOWLER (John)**, ingénieur anglais, né à Sheffield en 1817. Il commença presque enfant ses études d'ingénieur et il fut un jeune adolescent lorsqu'il fut chargé du tracé du chemin de fer de Stourbridge à Birmingham. A vingt-sept ans, il était appelé à construire la ligne de Manchester, Sheffield et Lincolnshire. Plus tard, il fut appelé à Londres, y construisit des docks et des voies ferrées et s'illustra surtout par la construction du chemin de fer métropolitain. M. Fowler est ingénieur en chef du gouvernement égyptien et ingénieur consultant des chemins de fer de Manchester, Sheffield et Lincolnshire et du Great-Western.

**\* FOWLER (John)**, agronome et mécanicien anglais, inventeur de la charrue à vapeur, né en 1826, mort en 1884, alors qu'il dirigeait un établissement de mécanique agricole. Ce fut en 1858, au concours agricole de Chester, qu'il exposa pour la première fois sa machine, un corps de laquelle était adaptée une roue motrice, il perfectionna ensuite son projet au point de labourer une terre légère à raison de 3 hectares par journée de dix heures. En 1859, au congrès de Warwick, il exposait son bâti à bascule, dans lequel les socs et la charrue étaient remplacés par des tiges de scarificateurs. À l'aide de cet appareil, il défonçait par jour 2 hectares et demi d'un sol tendre. Enfin, en 1869, le système Fowler qui tenait un succès définitif à Canterbury, et aujourd'hui les charrues de ce genre sont utilisées dans plus de trois cents fermes anglaises, où elles rendent d'appréciables services sous le double rapport de économie de temps et de la main-d'œuvre. Fowler peut donc être rangé parmi les bienfaiteurs de l'agriculture. Pour réaliser son but, poursuivi avec une infatigable persévérance, il avait dépensé 1 million, c'est-à-dire toute sa fortune.

**\* FOXÉ, ÉE adj.** (fo-ké). Qui a le goût de cassis. Il se dit en parlant de certains raisins d'Amérique.

**\* FOY (François)**, pharmacien et médecin français. — Il est mort à Paris en 1869.

**\* FOY (Maximilien-Frospier)**, officier et homme politique français, né à Ham (Aisne) en 1805, mort à Paris en 1877. Il était neveu du célèbre général Foy. Admis à l'École polytechnique en 1824, il entra en 1826 à l'École d'application de Metz, d'où il sortit en 1828, avec le grade de lieutenant de génie. Par la suite, il fut envoyé en Algérie, où il devint capitaine. Foy fut des administratifs qu'il voyait commettre. La nation répéta ce dit aux menaces du pouvoir en envoyant à la Chambre des députés une majorité d'environ 130 républicains. Le p. mis, interrogé, avait prononcé. Tout traitait l'indigne devant son verdict souverain. M. de Broglie, Fourtour et consorts furent d'un avis tout différent. Au lieu de déposer leur démission et de disparaître au plus vite, ils se cramponnèrent au pouvoir, en poussant le président de la République à lutter contre la nation, à lui imposer « sa politique » et à prolonger, en l'aggravant, une crise commerciale ruineuse qu'ils avaient provoquée. Le ministre Fourtour de Broglie se présenta devant les Chambres lors de l'ouverture de la session. M. de Fourtour, qui, grâce à une pression scandaleuse, avait été réélu député le 14 octobre, fut élu par 11,686 voix contre M. Léonce Clavier, candidat républicain, n'hésita point à faire

devant la Chambre des députés l'apologie de la politique inqualifiable qu'il avait voulu imposer à tout prix à la France. Jamais rétorique plus vide et plus creuse n'avait été mise au service d'une plus détestable cause. À la suite d'une discussion mémorable, dans laquelle les orateurs de la gauche montrèrent autant de sens politique et de talent que de patriotisme, la Chambre des députés vota, le 15 novembre, la nomination d'une commission d'enquête parlementaire chargée de constater les abus de pouvoir de tout genre commis par le ministère et ses agents pendant la période électorale. Le 23 novembre, le ministère de Broglie-Fourtour se décida enfin à quitter le pouvoir, qu'il avait exercé d'une façon si désastreuse pour le pays. Il fut remplacé par le cabinet dit d'affaires, Welche de Rochebonté, qui ne fit que prolonger la crise. Avant de quitter le pouvoir, M. de Fourtour, à l'exemple de ses collègues, avait adressé à l'administration départementale un circulaire par lequel il ordonnait à ses agents d'entraver par tous les moyens l'enquête parlementaire ordonnée par la Chambre des députés. La Chambre répondit à ce nouvel acte de rébellion contre la volonté du pays en ajournant la vérification du compte de M. de Fourtour à Ribérac jusqu'au moment où la commission d'enquête aurait terminé son œuvre.

**\* FRACASSEMENT s. m.** (fra-ka-se-man — rad. fracasser). Action de fracasser; état de ce qui est fracassé.

**\* FRACTO-CUMULUS s. m.** (fra-ko-tu-mu-lus — du lat. fractus, rompu, et de cumulus). Météorol. Sorte de nuage ventoux.

**\* FRAIKIN (Charles-Auguste)**, sculpteur belge. — Il est né à Herenthals en 1816. Depuis 1856, ce sculpteur n'a exposé qu'un petit nombre d'œuvres, dont l'une, *Une mère*, statue en marbre, a figuré au Salon de 1875, à Paris.

**\* FRAIMBAUT-SUR-PISE (SAINT)**, bourg de France (Orne), cant. de Passais, arrond. et à 14 kilom. S.-O. de Domfront, sur la rive droite de la Pisse; pop. aggl., 301 hab. — pop. tot., 2,368 hab.

**\* FRAISAGE s. m.** (fra-zai-je — rad. fraiser). Action de fraiser.

**\* FRAISANS**, bourg de France (Jura), cant. de Dampierre, arrond. et à 24 kilom. N.-E. de Dôle, sur la rive gauche du Doubs; pop. aggl., 2,909 hab. — pop. tot., 2,964 hab.

**\* FRAISEUSE s. f.** (fra-zai-ze — rad. fraiser). Machine-outil portant un arbre sur lequel on peut monter des outils dans le genre de la fraise.

**\* FRAIZE**, bourg de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. S.-E. de Saint-Dié, sur la Meurthe; pop. aggl., 819 hab. — pop. tot., 2,544 hab.

**\* FRAMBOISEMENT s. m.** (fran-boi-ze-man — rad. framboise). État de certains tissus disposés en ramboises, c'est-à-dire en mailles mamelonnées. Ainsi s'expliquent le *FRAMBOISEMENT de l'œuf*, et sa transformation en une masse de cellules germinatives. (A. de Quatrefages.)

**\* FRANGE FRANQUE s.** — Encycl. Hist. Les Francs, avant leur établissement sur la rive gauche du Rhin, constituaient-ils une nation particulière, un peuple germanique politiquement organisé? On l'a cru longtemps, malgré certaines apparences, nous pouvons dire malgré des preuves contraires tout à fait décisives. Il est, par exemple, parfaitement certain que César n'a rien dit des Francs, et que Tacite lui-même, qui a écrit sur les tribus germaniques un livre plein de détails et précis, n'a jamais cité la tribu ou les tribus franques. Si donc l'on admet que les Francs d'outre-Rhin ont existé à l'état de nation, on est forcé de supposer que leur établissement dans ce pays est postérieur aux guerres de César et aux récits de Tacite, et qu'ils ne sont arrivés en Germanie qu'à une époque voisine de celle où leur nom apparaît pour la première fois dans le livre de César.

Bien des auteurs, partisans de ce système, dont nous montrerons bientôt la fausseté, se sont imaginés que les Francs d'origine de nos jours n'ont rien de commun avec ceux de la tribu ou des tribus franques. Les uns les font venir de la Scandinavie, les autres de la Pannonie; d'autres, enfin, plus aventureux, ne voient en eux qu'une colonie troienne chassée par la ruine de sa patrie, et, comme il faut que tout s'explique, ils mettent à la tête de l'expédition un prince, fils de Priam, du nom de Francion, qui aurait donné son nom à la nation nouvelle. Ce beau système a été évidemment imaginé pour que la France n'eût rien à envier à Rome au point de vue de ses origines.

Mais la présence des Francs sur les bords du Rhin est bien plus ancienne que l'apparition de leur nom dans l'histoire. Si Tacite, en effet, n'a point parlé des Francs sous le nom de Francs, il a nommé plus d'une fois les Canques, les Bructères, les Saliens, etc., que tous les historiens s'accordent à placer au nombre des tribus franques. Ce qu'il s'agit d'établir, ce n'est donc pas l'apparition soudaine des Francs en Germanie, mais la soudaine apparition de leur nom. Il est impossible, à cet égard, de rien affirmer, mais une hypothèse très-plausible, très-certaine aux yeux du temps et de nos jours, c'est que le nom de Francs fut créé pour désigner les membres d'une confédération de peuples germaniques, formée soit pour résister aux invasions de Rome, soit pour empêcher ce à produire sur les frontières du nord et de l'est, soit pour s'opposer aux entreprises des Romains du côté du sud et, au besoin, aller les attaquer au delà du Rhin. Il est au moins certain que la confédération a existé, et elle dut même être fortement organisée, car la partie de la Germanie comprise entre le Mein et la mer et séparée par le Mein des pays occupés par les Suèves et les Alemanni, par l'Elbe du

pays des Saxons, est de bonne heure désignée sous le nom de *Francia* (pays des Francs). La carte de Peutinger, en désignant cette contrée par ce nom caractéristique, distribue les peuplades suivantes, comme lés appartenant à la *Francia*, à l'est de la frontière de la Gaule. Mais il était difficile de trouver, Bructères, Sincambres, Canques, Atalavaires, Salices, Mattiacques. Quant à la dénomination de Ripuaires (riverains), elle est plus moderne elle fut appliquée par les Romains à des mercenaires germaniques. Francs surtout, qu'ils avaient chargés de garder les bords du Rhin.

Tacite classe les Germains en trois groupes : les Estérons ou Germains occidentaux, les Ingévons et les Hermions. Tout porte à croire que les premiers ne se distinguent pas des Francs.

Qu'on comprend sans peine, d'après ce qui vient d'être dit, combien il serait difficile de rien affirmer sur l'organisation de la *Francia*, dont l'existence même n'est pas connue directement. On sait que chaque tribu possédait un chef, souvent plusieurs chefs, car toute action d'éclat sur le champ de bataille constituait un titre au gouvernement de la tribu; mais on ignore s'il existait des chefs généraux, et franchissant le défilé de Gades, se lancent en plein Océan. Ils remontrèrent alors vers le nord et, débarquant sur un point que l'histoire ne nous a pas fait connaître, reprirent avec les Francs la politique de Probus. Il les battit au delà du Rhin, imposant des chefs choisis par lui à deux de leurs peuplades et ramena dans les colonies romaines un grand nombre de lètes (292). Tous ces moyens furent impuissants à arrêter les tentatives d'invasion que les Francs renouvelaient avec une indéfectible persévérance.

Constantin crut mieux réussir en employant d'autres moyens plus énergiques. Après avoir repoussé deux invasions, il poursuivit les vaincus sur leur propre territoire, sacagea complètement le pays des Bructères, fit un grand nombre de prisonniers et les livra aux bêtes dans les arènes de Trèves. Deux chefs figuraient au nombre de ces victimes. Fier de son invention si ingénieuse, le premier empereur chrétien voulut en perpétuer le souvenir en instituant les *jeux Franciques*. Il se servit de mêmes procédés après l'insurrection de 315, qui fut suivie d'une nouvelle défaite des Francs; mais il y ajouta cette fois un moyen plus humain : formation de nouveaux corps auxiliaires francs. Tout cela l'empêcha pas d'invasion, par les Francs, de la Batavie, des deux Germanies et des deux Belges (383-34).

Une nouvelle politique fut inaugurée sous l'empereur Constant. Renonçant à dompter les Francs, il essaya de les gagner en leur faisant de larges concessions. Les Saliens furent autorisés à établir entre la Meuse et la Meuse. Devenus dès lors les alliés intimes des Romains, ils prirent souvent une part des plus actives aux révolutions politiques de l'empire. Un de leurs chefs, Magnentius, devenu général romain, complota avec Marcellinus, chef des sacrés largesses, le renversement de Constantin, et se proclama empereur et fut reconnu en Gaule et dans une partie de l'Italie. Constance étant accouru pour le combattre, il appela à son secours des bandes de Francs qui sacragèrent le pays. Il fut enfin battu à Mursa (Panonnie), puis en Gaule et se donna la mort (353).

Un autre Franc, Silvanus, également général romain, envoyé en Gaule pour arrêter les invasions des barbares, se fit proclamer empereur à Cologne, mais fut tué par des officiers aux gages de Constance (354). Sous l'administration de Julien, cousin de Constance, les Francs firent un pas très-important dans l'alliance romaine. Ils avaient, en 356, sacragé Cologne et quarante-cinq autres villes. Julien, après leur avoir repris Cologne, signa la paix et contracta avec eux une alliance qui s'attacha à rendre solide et sincère. Les Francs, ayant été attaqués par les Quades, il accourut à leur secours et les Francs aidèrent les Romains à repousser les Saxons, qui avaient essayé d'envahir la Gaule.

En 370, le chef Franc Mellobauda attaqua et battit les Alemanni, ennemis des Romains. Les services qu'il rendit à Rome lui valurent, sous Gratien, le titre de consul (383). Gratien, établi à Trèves, eut une véritable cour barbare et les Francs y obtinrent les plus hautes dignités. Arbogast fut fait, par l'entremise de l'empereur, le maître de la milice et n'hésita point à trahir le service de Rome, à combattre les Francs eux-mêmes. Baudon devint consul en 385 et unit plus tard sa fille en mariage à Arcadius.

Néanmoins, cette politique qui associait les Francs au gouvernement de l'empire ne fut pas toujours suivie en fait, parfois, impuissantes les expéditions militaires. Après une victoire de pillage et de violence, Quintilien des bois où ils étaient allés mettre leur camp, se désista. Sa petite armée fut enveloppée et détruite tout entière (389). Silicon, après ce désastre, crut devoir reprendre contre les Francs les mesures de rigueur, mais

ne put conclure une paix qui fut durable que le 10 août 413. Au commencement du ve siècle, où nous voilà parvenus, les Francs jouent dans l'armée romaine, non plus le rôle d'auxiliaires, auquel on les avait réduits jusque-là, mais de véritables combattants. Les troupes de l'armée de Trèves et de Cologne, de troupes de garnison, avec des Francs, des pâtres ou des laboureurs paisibles. Établis à Amiens, à Beauvais, Bructères, Sincambres, Canques, Atalavaires, Ripuaires (riverains), elle est plus moderne elle fut appliquée par les Romains à des mercenaires germaniques. Francs surtout, qu'ils avaient chargés de garder les bords du Rhin.

Quant au caractère des Francs, à leurs mœurs, à leur manière de combattre, on ne sait rien de positif. Rien, du reste, ne distingue à cet égard des autres Germains. Mais ce qui leur est spécial, c'est une intolérable indomptable, intolérable telle que les Romains en étaient fatigués. Les Francs étaient, affirment-ils, une idée superstitieuse, affirmant que le guerrier franc, après avoir lancé son trait, s'élançant au bond après lui et le devant en face de l'ennemi. Les historiens romains leur ont amèrement reproché leur mauvaise foi, leur propension à violer les serments les plus solennels. M. Lejeune a dit, dans son livre sur les Francs, que le serment des Romains, qui donnaient aux Francs, n'était qu'un piège tendu pour les tromper de perfidie. Les Romains ont créé de faux serments, ils ont raillé la foi gauloise, la foi franque, oubliant qu'ils avaient eux-mêmes gardé leurs serments que lorsqu'ils y étaient liés par l'intérêt ou contraints par la nécessité.

Le nom des Francs apparaît pour la première fois dans l'histoire vers 241, il figure dans une chanson de soldats qui nous a été conservée par Vopiscus et qui nous a déjà quelque idée redoutable se formaient les Francs de la valeur des Francs. Aurelien, alors tribun de la sixième légion, depuis empereur, avait battu, près de Mayence, une petite armée de Germains, avait tué sept cents hommes et fait trois cents prisonniers. Ses soldats célèbrent cette victoire avec un enthousiasme hors de proportion avec le résultat obtenu. *Mille Francs, mille Sarmates semel occidimus; mille, mille, mille, Sarmates quurimus.*

Les Francs avaient avoué leur revanche contre ce chef qui exaltait à ce point leurs adversaires. En 251, ils traversèrent la forêt Herynienne, s'unirent aux Goths et écrasèrent l'armée de l'empereur. Les Francs se réunirent sur la Belgique et sur les deux Germanies. Gallien, accouru pour les arrêter, n'échappa à une défaite dépourvue qu'en trahissant ses deux (254). Mais, selon leur habitude, les Francs ne gardèrent pas longtemps la foi promise et recommencèrent leurs incursions au delà du Rhin. Heureusement, Gallien avait trouvé en Posthumus un lieutenant aussi habile que brave. Il réussit à rejeter les Francs au delà du fleuve. Néanmoins, Posthumus, devenu empereur, ne put empêcher les Francs de franchir de nouveau sa patrie, et, comme il faut que tout s'explique, ils mettent à la tête de l'expédition un prince, fils de Priam, du nom de Francion, qui aurait donné son nom à la nation nouvelle. Ce beau système a été évidemment imaginé pour que la France n'eût rien à envier à Rome au point de vue de ses origines.

Mais la présence des Francs sur les bords du Rhin est bien plus ancienne que l'apparition de leur nom dans l'histoire. Si Tacite, en effet, n'a point parlé des Francs sous le nom de Francs, il a nommé plus d'une fois les Canques, les Bructères, les Saliens, etc., que tous les historiens s'accordent à placer au nombre des tribus franques. Ce qu'il s'agit d'établir, ce n'est donc pas l'apparition soudaine des Francs en Germanie, mais la soudaine apparition de leur nom. Il est impossible, à cet égard, de rien affirmer, mais une hypothèse très-plausible, très-certaine aux yeux du temps et de nos jours, c'est que le nom de Francs fut créé pour désigner les membres d'une confédération de peuples germaniques, formée soit pour résister aux invasions de Rome, soit pour empêcher ce à produire sur les frontières du nord et de l'est, soit pour s'opposer aux entreprises des Romains du côté du sud et, au besoin, aller les attaquer au delà du Rhin. Il est au moins certain que la confédération a existé, et elle dut même être fortement organisée, car la partie de la Germanie comprise entre le Mein et la mer et séparée par le Mein des pays occupés par les Suèves et les Alemanni, par l'Elbe du

pays des Saxons, est de bonne heure désignée sous le nom de *Francia* (pays des Francs). La carte de Peutinger, en désignant cette contrée par ce nom caractéristique, distribue les peuplades suivantes, comme lés appartenant à la *Francia*, à l'est de la frontière de la Gaule. Mais il était difficile de trouver, Bructères, Sincambres, Canques, Atalavaires, Salices, Mattiacques. Quant à la dénomination de Ripuaires (riverains), elle est plus moderne elle fut appliquée par les Romains à des mercenaires germaniques. Francs surtout, qu'ils avaient chargés de garder les bords du Rhin.

Tacite classe les Germains en trois groupes : les Estérons ou Germains occidentaux, les Ingévons et les Hermions. Tout porte à croire que les premiers ne se distinguent pas des Francs.

Qu'on comprend sans peine, d'après ce qui vient d'être dit, combien il serait difficile de rien affirmer sur l'organisation de la *Francia*, dont l'existence même n'est pas connue directement. On sait que chaque tribu possédait un chef, souvent plusieurs chefs, car toute action d'éclat sur le champ de bataille constituait un titre au gouvernement de la tribu; mais on ignore s'il existait des chefs généraux, et franchissant le défilé de Gades, se lancent en plein Océan. Ils remontrèrent alors vers le nord et, débarquant sur un point que l'histoire ne nous a pas fait connaître, reprirent avec les Francs la politique de Probus. Il les battit au delà du Rhin, imposant des chefs choisis par lui à deux de leurs peuplades et ramena dans les colonies romaines un grand nombre de lètes (292). Tous ces moyens furent impuissants à arrêter les tentatives d'invasion que les Francs renouvelaient avec une indéfectible persévérance.

Constantin crut mieux réussir en employant d'autres moyens plus énergiques. Après avoir repoussé deux invasions, il poursuivit les vaincus sur leur propre territoire, sacagea complètement le pays des Bructères, fit un grand nombre de prisonniers et les livra aux bêtes dans les arènes de Trèves. Deux chefs figuraient au nombre de ces victimes. Fier de son invention si ingénieuse, le premier empereur chrétien voulut en perpétuer le souvenir en instituant les *jeux Franciques*. Il se servit de mêmes procédés après l'insurrection de 315, qui fut suivie d'une nouvelle défaite des Francs; mais il y ajouta cette fois un moyen plus humain : formation de nouveaux corps auxiliaires francs. Tout cela l'empêcha pas d'invasion, par les Francs, de la Batavie, des deux Germanies et des deux Belges (383-34).

Une nouvelle politique fut inaugurée sous l'empereur Constant. Renonçant à dompter les Francs, il essaya de les gagner en leur faisant de larges concessions. Les Saliens furent autorisés à établir entre la Meuse et la Meuse. Devenus dès lors les alliés intimes des Romains, ils prirent souvent une part des plus actives aux révolutions politiques de l'empire. Un de leurs chefs, Magnentius, devenu général romain, complota avec Marcellinus, chef des sacrés largesses, le renversement de Constantin, et se proclama empereur et fut reconnu en Gaule et dans une partie de l'Italie. Constance étant accouru pour le combattre, il appela à son secours des bandes de Francs qui sacragèrent le pays. Il fut enfin battu à Mursa (Panonnie), puis en Gaule et se donna la mort (353).

Un autre Franc, Silvanus, également général romain, envoyé en Gaule pour arrêter les invasions des barbares, se fit proclamer empereur à Cologne, mais fut tué par des officiers aux gages de Constance (354). Sous l'administration de Julien, cousin de Constance, les Francs firent un pas très-important dans l'alliance romaine. Ils avaient, en 356, sacragé Cologne et quarante-cinq autres villes. Julien, après leur avoir repris Cologne, signa la paix et contracta avec eux une alliance qui s'attacha à rendre solide et sincère. Les Francs, ayant été attaqués par les Quades, il accourut à leur secours et les Francs aidèrent les Romains à repousser les Saxons, qui avaient essayé d'envahir la Gaule.

En 370, le chef Franc Mellobauda attaqua et battit les Alemanni, ennemis des Romains. Les services qu'il rendit à Rome lui valurent, sous Gratien, le titre de consul (383). Gratien, établi à Trèves, eut une véritable cour barbare et les Francs y obtinrent les plus hautes dignités. Arbogast fut fait, par l'entremise de l'empereur, le maître de la milice et n'hésita point à trahir le service de Rome, à combattre les Francs eux-mêmes. Baudon devint consul en 385 et unit plus tard sa fille en mariage à Arcadius.

Néanmoins, cette politique qui associait les Francs au gouvernement de l'empire ne fut pas toujours suivie en fait, parfois, impuissantes les expéditions militaires. Après une victoire de pillage et de violence, Quintilien des bois où ils étaient allés mettre leur camp, se désista. Sa petite armée fut enveloppée et détruite tout entière (389). Silicon, après ce désastre, crut devoir reprendre contre les Francs les mesures de rigueur, mais

ne put conclure une paix qui fut durable que le 10 août 413. Au commencement du ve siècle, où nous voilà parvenus, les Francs jouent dans l'armée romaine, non plus le rôle d'auxiliaires, auquel on les avait réduits jusque-là, mais de véritables combattants. Les troupes de l'armée de Trèves et de Cologne, de troupes de garnison, avec des Francs, des pâtres ou des laboureurs paisibles. Établis à Amiens, à Beauvais, Bructères, Sincambres, Canques, Atalavaires, Ripuaires (riverains), elle est plus moderne elle fut appliquée par les Romains à des mercenaires germaniques. Francs surtout, qu'ils avaient chargés de garder les bords du Rhin.

Quant au caractère des Francs, à leurs mœurs, à leur manière de combattre, on ne sait rien de positif. Rien, du reste, ne distingue à cet égard des autres Germains. Mais ce qui leur est spécial, c'est une intolérable indomptable, intolérable telle que les Romains en étaient fatigués. Les Francs étaient, affirment-ils, une idée superstitieuse, affirmant que le guerrier franc, après avoir lancé son trait, s'élançant au bond après lui et le devant en face de l'ennemi. Les historiens romains leur ont amèrement reproché leur mauvaise foi, leur propension à violer les serments les plus solennels. M. Lejeune a dit, dans son livre sur les Francs, que le serment des Romains, qui donnaient aux Francs, n'était qu'un piège tendu pour les tromper de perfidie. Les Romains ont créé de faux serments, ils ont raillé la foi gauloise, la foi franque, oubliant qu'ils avaient eux-mêmes gardé leurs serments que lorsqu'ils y étaient liés par l'intérêt ou contraints par la nécessité.

Le nom des Francs apparaît pour la première fois dans l'histoire vers 241, il figure dans une chanson de soldats qui nous a été conservée par Vopiscus et qui nous a déjà quelque idée redoutable se formaient les Francs de la valeur des Francs. Aurelien, alors tribun de la sixième légion, depuis empereur, avait battu, près de Mayence, une petite armée de Germains, avait tué sept cents hommes et fait trois cents prisonniers. Ses soldats célèbrent cette victoire avec un enthousiasme hors de proportion avec le résultat obtenu. *Mille Francs, mille Sarmates semel occidimus; mille, mille, mille, Sarmates quurimus.*

Les Francs avaient avoué leur revanche contre ce chef qui exaltait à ce point leurs adversaires. En 251, ils traversèrent la forêt Herynienne, s'unirent aux Goths et écrasèrent l'armée de l'empereur. Les Francs se réunirent sur la Belgique et sur les deux Germanies. Gallien, accouru pour les arrêter, n'échappa à une défaite dépourvue qu'en trahissant ses deux (254). Mais, selon leur habitude, les Francs ne gardèrent pas longtemps la foi promise et recommencèrent leurs incursions au delà du Rhin. Heureusement, Gallien avait trouvé en Posthumus un lieutenant aussi habile que brave. Il réussit à rejeter les Francs au delà du fleuve. Néanmoins, Posthumus, devenu empereur, ne put empêcher les Francs de franchir de nouveau sa patrie, et, comme il faut que tout s'explique, ils mettent à la tête de l'expédition un prince, fils de Priam, du nom de Francion, qui aurait donné son nom à la nation nouvelle. Ce beau système a été évidemment imaginé pour que la France n'eût rien à envier à Rome au point de vue de ses origines.

Mais la présence des Francs sur les bords du Rhin est bien plus ancienne que l'apparition de leur nom dans l'histoire. Si Tacite, en effet, n'a point parlé des Francs sous le nom de Francs, il a nommé plus d'une fois les Canques, les Bructères, les Saliens, etc., que tous les historiens s'accordent à placer au nombre des tribus franques. Ce qu'il s'agit d'établir, ce n'est donc pas l'apparition soudaine des Francs en Germanie, mais la soudaine apparition de leur nom. Il est impossible, à cet égard, de rien affirmer, mais une hypothèse très-plausible, très-certaine aux yeux du temps et de nos jours, c'est que le nom de Francs fut créé pour désigner les membres d'une confédération de peuples germaniques, formée soit pour résister aux invasions de Rome, soit pour empêcher ce à produire sur les frontières du nord et de l'est, soit pour s'opposer aux entreprises des Romains du côté du sud et, au besoin, aller les attaquer au delà du Rhin. Il est au moins certain que la confédération a existé, et elle dut même être fortement organisée, car la partie de la Germanie comprise entre le Mein et la mer et séparée par le Mein des pays occupés par les Suèves et les Alemanni, par l'Elbe du

pays des Saxons, est de bonne heure désignée sous le nom de *Francia* (pays des Francs). La carte de Peutinger, en désignant cette contrée par ce nom caractéristique, distribue les peuplades suivantes, comme lés appartenant à la *Francia*, à l'est de la frontière de la Gaule. Mais il était difficile de trouver, Bructères, Sincambres, Canques, Atalavaires, Salices, Mattiacques. Quant à la dénomination de Ripuaires (riverains), elle est plus moderne elle fut appliquée par les Romains à des mercenaires germaniques. Francs surtout, qu'ils avaient chargés de garder les bords du Rhin.

Tacite classe les Germains en trois groupes : les Estérons ou Germains occidentaux, les Ingévons et les Hermions. Tout porte à croire que les premiers ne se distinguent pas des Francs.

Qu'on comprend sans peine, d'après ce qui vient d'être dit, combien il serait difficile de rien affirmer sur l'organisation de la *Francia*, dont l'existence même n'est pas connue directement. On sait que chaque tribu possédait un chef, souvent plusieurs chefs, car toute action d'éclat sur le champ de bataille constituait un titre au gouvernement de la tribu; mais on ignore s'il existait des chefs généraux, et franchissant le défilé de Gades, se lancent en plein Océan. Ils remontrèrent alors vers le nord et, débarquant sur un point que l'histoire ne nous a pas fait connaître, reprirent avec les Francs la politique de Probus. Il les battit au delà du Rhin, imposant des chefs choisis par lui à deux de leurs peuplades et ramena dans les colonies romaines un grand nombre de lètes (292). Tous ces moyens furent impuissants à arrêter les tentatives d'invasion que les Francs renouvelaient avec une indéfectible persévérance.

Constantin crut mieux réussir en employant d'autres moyens plus énergiques. Après avoir repoussé deux invasions, il poursuivit les vaincus sur leur propre territoire, sacagea complètement le pays des Bructères, fit un grand nombre de prisonniers et les livra aux bêtes dans les arènes de Trèves. Deux chefs figuraient au nombre de ces victimes. Fier de son invention si ingénieuse, le premier empereur chrétien voulut en perpétuer le souvenir en instituant les *jeux Franciques*. Il se servit de mêmes procédés après l'insurrection de 315, qui fut suivie d'une nouvelle défaite des Francs; mais il y ajouta cette fois un moyen plus humain : formation de nouveaux corps auxiliaires francs. Tout cela l'empêcha pas d'invasion, par les Francs, de la Batavie, des deux Germanies et des deux Belges (383-34).

Une nouvelle politique fut inaugurée sous l'empereur Constant. Renonçant à dompter les Francs, il essaya de les gagner en leur faisant de larges concessions. Les Saliens furent autorisés à établir entre la Meuse et la Meuse. Devenus dès lors les alliés intimes des Romains, ils prirent souvent une part des plus actives aux révolutions politiques de l'empire. Un de leurs chefs, Magnentius, devenu général romain, complota avec Marcellinus, chef des sacrés largesses, le renversement de Constantin, et se proclama empereur et fut reconnu en Gaule et dans une partie de l'Italie. Constance étant accouru pour le combattre, il appela à son secours des bandes de Francs qui sacragèrent le pays. Il fut enfin battu à Mursa (Panonnie), puis en Gaule et se donna la mort (353).

Un autre Franc, Silvanus, également général romain, envoyé en Gaule pour arrêter les invasions des barbares, se fit proclamer empereur à Cologne, mais fut tué par des officiers aux gages de Constance (354). Sous l'administration de Julien, cousin de Constance, les Francs firent un pas très-important dans l'alliance romaine. Ils avaient, en 356, sacragé Cologne et quarante-cinq autres villes. Julien, après leur avoir repris Cologne, signa la paix et contracta avec eux une alliance qui s'attacha à rendre solide et sincère. Les Francs, ayant été attaqués par les Quades, il accourut à leur secours et les Francs aidèrent les Romains à repousser les Saxons, qui avaient essayé d'envahir la Gaule.

En 370, le chef Franc Mellobauda attaqua et battit les Alemanni, ennemis des Romains. Les services qu'il rendit à Rome lui valurent, sous Gratien, le titre de consul (383). Gratien, établi à Trèves, eut une véritable cour barbare et les Francs y obtinrent les plus hautes dignités. Arbogast fut fait, par l'entremise de l'empereur, le maître de la milice et n'hésita point à trahir le service de Rome, à combattre les Francs eux-mêmes. Baudon devint consul en 385 et unit plus tard sa fille en mariage à Arcadius.

Néanmoins, cette politique qui associait les Francs au gouvernement de l'empire ne fut pas toujours suivie en fait, parfois, impuissantes les expéditions militaires. Après une victoire de pillage et de violence, Quintilien des bois où ils étaient allés mettre leur camp, se désista. Sa petite armée fut enveloppée et détruite tout entière (389). Silicon, après ce désastre, crut devoir reprendre contre les Francs les mesures de rigueur, mais

ne put conclure une paix qui fut durable que le 10 août 413. Au commencement du ve siècle, où nous voilà parvenus, les Francs jouent dans l'armée romaine, non plus le rôle d'auxiliaires, auquel on les avait réduits jusque-là, mais de véritables combattants. Les troupes de l'armée de Trèves et de Cologne, de troupes de garnison, avec des Francs, des pâtres ou des laboureurs paisibles. Établis à Amiens, à Beauvais, Bructères, Sincambres, Canques, Atalavaires, Ripuaires (riverains), elle est plus moderne elle fut appliquée par les Romains à des mercenaires germaniques. Francs surtout, qu'ils avaient chargés de garder les bords du Rhin.

Tacite classe les Germains en trois groupes : les Estérons ou Germains occidentaux, les Ingévons et les Hermions. Tout porte à croire que les premiers ne se distinguent pas des Francs.

Qu'on comprend sans peine, d'après ce qui vient d'être dit, combien il serait difficile de rien affirmer sur l'organisation de la *Francia*, dont l'existence même n'est pas connue directement. On sait que chaque tribu possédait un chef, souvent plusieurs chefs, car toute action d'éclat sur le champ de bataille constituait un titre au gouvernement de la tribu; mais on ignore s'il existait des chefs généraux, et franchissant le défilé de Gades, se lancent en plein Océan. Ils remontrèrent alors vers le nord et, débarquant sur un point que l'histoire ne nous a pas fait connaître, reprirent avec les Francs la politique de Probus. Il les battit au delà du Rhin, imposant des